

**RAPPORT DE MISSION CIRCULAIRE- SENEGAL**  
**PROJET REGIONAL DE RENFORCEMENT DE LA COLLECTE DES DONNES**  
**STATISTIQUES DES PECHEES DANS LES ETATS MEMBRES ET CREATION D'UNE**  
**BASE DE DONNEES REGIONALE**

*Introduction*

Comme convenu dans le cadre du « Projet régional de renforcement de la collecte des données statistiques des pêches dans les Etats membres et de création d'une base de données régionale », s'est tenue le 9 et 10 novembre 2011 une réunion à la Direction de la Pêche maritime (DPM), à Dakar, Sénégal.

Le Consortium est représenté par M<sup>elle</sup> ESCARAVAGE Carole, ingénieur du projet et l'équipe des experts du Sénégal par M. NDIAYE Khalil Rakhmane, Coordonateur de la Cellule d'Etudes et de Planification (CEP) du Ministère de l'Economie maritime, M. SECK Seydou, Chef du Bureau des Statistiques de la Direction de la Pêches continentales (DPC).

Une première rencontre a eu lieu avec le Directeur adjoint de la pêche maritime, M. MANEL Camille Jean Pierre qui a souhaité la bienvenue et un bon séjour au Sénégal à l'expert du Consortium. Ont été évoqués les problèmes de retards dans la mise à disposition des fonds par l'UEMOA qui ont abouti à l'arrêt momentané des activités du programme. Une version quelque peu modifiée de la convention doit être communiquée ces prochains jours au Ministère. Deux semaines semblent être nécessaires à la signature de la dite convention.

*1<sup>ère</sup> Réunion :*

Elle s'est tenue en présence de M. SECK et M. NDIAYE. L'objectif de cet entretien était de faire le bilan des activités engagées de l'enquête cadre du sous secteur de la pêche continentale. Il s'agissait de discuter : 1) des résultats de l'enquête test, 2) de la pré-enquête et enfin 3) de la stratégie de déploiement envisagée.

*1/ L'enquête test*

L'enquête test pour le Sénégal a été réalisée dans la région de Louga, à Keur Momassar le 27 octobre par une équipe composée de cinq agents de la CEP, la DPC et de la DPM. L'ensemble des questionnaires ont été remplis principalement par entretien avec l'adjoint du chef de village. Un seul ménage a été enquêté. Comme aucune sensibilisation n'a été faite au préalable, la réalisation de l'enquête s'est avérée complexe (une journée complète pour remplir la totalité des questionnaires).

Les experts ont souligné la difficulté d'obtenir les valeurs annuelles des sources de revenus du ménage et sont revenus sur la longueur des questionnaires.

*2/ Bilan des données recueillies lors de la pré-enquête*

La pré enquête a pour objectif d'établir la liste des sites d'habitation des acteurs de la pêche par région et de recueillir un certain nombre d'informations notamment le nombre de ménages de pêcheurs sur ces sites.

Les questionnaires de pré-enquête ont été transmis aux Chefs des Services Régionaux de la Pêche et de la Surveillance (SRPS) - au nombre de 14 - au cours d'une réunion d'information et de préparation de l'enquête cadre qui s'est tenue à la Direction des Pêches Maritimes (DPM) le 11 octobre en présence des représentants de la DPM et de DPC, de l'ANSD et du CRODT. Le compte rendu de cette réunion est soumis en annexe.

Les objectifs principaux de cette réunion étaient de 1) présenter le contexte et les objectifs du Programme Régional, 2) énumérer les activités du programme 3) rappeler les différentes phases de l'enquête cadre et 4) de sensibiliser les agents sur l'importance de la pré enquête.

Les Chefs de service ont manifesté leur inquiétude quant à leur capacité à pré financer cette pré enquête ; des déplacements auprès des acteurs étant nécessaires sur certaines zones. Un courrier mentionnant le budget minimum nécessaire pour la réalisation de cette pré enquête devait être envoyé à la CEP. Il a été adopté, suite à cette réunion, que les fiches d'enquête seraient renvoyées à la CEP pour le 21 octobre, qui devra faire signer au Ministre des lettres d'information à adresser aux gouverneurs des neuf (9) régions concernées pour que toutes les dispositions soient prises pour la bonne tenue de la dite enquête cadre .

L'ensemble des fiches de pré enquête a été renvoyé à la CEP. Le fichier Excel mis en annexe constitue le fichier de synthèse rassemblant l'ensemble des sites d'habitation par région et villages. Le nombre des ménages pour chaque site y est mentionné.

Un total de 521 sites a été rapporté. Il avait été envisagé de ne pas enquêter les sites d'habitation où le nombre de ménages est inférieur à 4.

### *3/ Recrutement et formation*

Initialement, les experts ont envisagé de recruter environ 300 enquêteurs (agents locaux et pêcheurs) et 9 superviseurs (un par région) afin de réduire la durée de l'enquête à 10 jours. Le nombre des équipes et d'enquêteurs variera en fonction des régions. Ce nombre a été revu à la baisse au cours de la deuxième réunion (cf ci-dessous).

Une formation sera délivrée dans chaque région. Les cadres du CRODT, de l'ANSD, de la DPM et de la CEP seront sollicités pour appuyer cette formation

### *4/ Phase de sensibilisation*

La phase de sensibilisation vise à informer les acteurs de terrain (aussi bien les agents de l'Etat que les populations cibles), les services régionaux et départements ainsi que le personnel des centres de pêche du déroulement prochain d'une opération d'enquête, en leur faisant connaître l'importance de l'enjeu et en soulignant la nécessité de leur participation. Dans le cas du Sénégal, il est prévu de solliciter les radios communautaires à travers des émissions ciblées. Les coûts associés à ce mode de communication doivent être considérés.

Dans la région de Sédhiou, les relais communautaires mis en place dans le cadre d'un projet de l'USAID seront utilisés pour appuyer cette phase de sensibilisation.

#### 4/Autre

Une discussion s'est entamée autour de la question des financements de la saisie des données de l'enquête prévue initialement en janvier 2012.

#### Deuxième réunion :

Une seconde réunion a eu lieu à la Direction de la Pêche Maritime le jeudi 10 novembre. Ont assisté à cette réunion les experts de l'équipe du Sénégal en charge du programme (dont M. DIOUF Sidiya, Chef de la Division Pêche Artisanale à la DPM), M. THIAO Djiga, chercheur au CRODT, M. DIOP Amadi de l'ANSD et Mme FALL Mbeuguède la DPC.

Le Coordonnateur de la CEP a tenu à rappeler les objectifs du programme régional, les principales activités tenues (les groupe de travail 1, 2 et 3) ainsi que les enjeux accompagnant la réalisation de l'enquête cadre sur le sous secteur de la pêche continentale inscrite au programme. Après avoir présenté la feuille de route initiale, il a tenu à préciser qu'un retard existait dans l'exécution des activités du fait du retard de décaissement des fonds.

#### Pré-enquête :

Concernant la mise en œuvre de l'enquête cadre à proprement dite, M. NDIAYE a indiqué que la pré-enquête avait été réalisée et finalisée : l'ensemble des questionnaires (liste des sites d'habitation) remplis ont été récupérés à la CEP et les données saisies sous Excel.

Dans un second temps, M. SECK a présenté les résultats de l'enquête test effectué à Keur Momassar le 27 octobre.

Suite à ces présentations et après avoir félicité M. NDIAYE et M. SECK, M. THIAO a demandé des justificatifs quant au choix de ne pas enquêter les unités de pêche. Le Coordonnateur de la CEP a précisé que ce choix avait été discuté durant le GT n°2 avec l'ensemble des experts. Il a précisé que cette décision était en partie liée aux contraintes temporelles et budgétaires associées au programme.

Concernant l'enquête test, les différents participants ont fait part de plusieurs inquiétudes relatives à sa réalisation. Selon eux, le choix du site ne semble pas judicieux : enquêter un seul site n'est pas représentatif. En effet, enquêter plusieurs sites avec des niveaux de complexité divers (plusieurs ménages) aurait été une démarche plus cohérente et aurait permis de mieux appréhender les difficultés et contraintes de terrain que les enquêteurs pourraient rencontrer par la suite. Suite aux demandes des agents du CRODT et de l'ANSD, des éclaircissements ont été apportés sur la démarche globale de mise en œuvre de l'enquête (harmonisation des questionnaires pour l'ensemble des Etats membres de l'UEMOA, nomenclatures communes, stratégie régionale commune, échantillonnage...).

#### Stratégie d'échantillonnage

Une discussion s'est engagée concernant la stratégie d'échantillonnage à adopter. Au vue du nombre de sites d'habitation, les membres de l'ANSD et du CRODT ont suggéré de faire un

échantillonnage stratifié des sites. M. SECK a renouvelé sa volonté d'enquêter de manière exhaustive les sites (en considérant aussi les sites de moins de 4 ménages). Le nombre d'enquêteurs (300 prévus initialement) a été revu à 50 ou 70 enquêteurs au vue des fonds alloués au salaire des enquêteurs. 9 superviseurs sont envisagés ; eux-mêmes participeront en cas de nécessité au remplissage des questionnaires. Afin de mieux appréhender le déploiement des enquêteurs sur le terrain, une réunion avec les Chefs de service régionaux se tiendra le 17 novembre à la DPC à laquelle participeront aussi les experts engagés dans le programme.

Concernant les moyens de transports utilisés au cours de cette enquête, les véhicules des chefs de services, et de la DPC seront mobilisés. Le carburant sera entièrement financé par le programme.

Enfin, concernant la paie des enquêteurs, 60% de leur salaire leur seront versés au démarrage de l'enquête et 40% à la réception des fiches.